

Mardi 28 janvier 2025

## Label Cergy Commerce 2025-2027 : les Cergyssois invités à voter !

**Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du label Cergy Commerce, mis en place par la Ville pour valoriser la qualité de ses commerces locaux, les Cergyssois sont invités à désigner leur commerçant préféré, du 3 au 24 février prochains.**

78 commerces ont candidaté du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 2024 lors de cette 2<sup>e</sup> édition du label. 44 seront labellisés pendant deux ans et conviés à la remise des prix en avril prochain, en présence de Jean-Paul Jeandon, Maire de Cergy. Parmi les lauréats qui pourront apposer un macaron sur leur vitrine : 27 commerçants indépendants et 17 franchisés.

### **5 prix d'honneur dont un coup de cœur des habitants**

Cinq prix d'honneur seront par ailleurs décernés, dont un prix spécial « coup de cœur des Cergyssois ». Les habitants ont ainsi la possibilité de voter pour leur commerce préféré, parmi les labellisés, du lundi 3 au lundi 24 février 2025. Pour voter, c'est très simple : il suffira de se connecter sur <http://www.cergy.fr/vote-commercant> Les commerçants qui remporteront le plus de suffrages seront mis en avant par la Ville.

Quatre autres prix spéciaux récompenseront les commerçants sur des thématiques spécifiques : la qualité de l'accueil et du service ; l'engagement dans la vie locale ; le développement durable ; la communication.

### **Plusieurs critères d'évaluation**

Abords de l'établissement, présentation de la vitrine, aspect intérieur, communication et numérique, emploi, développement durable... Autant de points qui ont été évalués du 18 novembre au 30 décembre derniers par le service commerce de la Ville, avec une nouveauté lors de cette seconde édition : le passage d'un client mystère chargé de vérifier la qualité de l'accueil.

Les commerces qui n'ont pas obtenu la note suffisante pour être labellisés bénéficieront d'un accompagnement, de manière à ce qu'ils puissent prétendre au label lors de la prochaine édition.

La Commune a mis en place le label Cergy Commerce en 2022 pour récompenser et mettre en lumière les commerces locaux de qualité, aussi bien les boutiques indépendantes, que les franchisés et les restaurants (à l'exception des enseignes du centre commercial des Trois Fontaines qui bénéficient déjà d'une forte attractivité).



*« Le Label Cergy Commerce est une véritable vitrine pour nos commerçants locaux, mettant en lumière leur savoir-faire et la richesse de notre offre de proximité. En encourageant la participation des habitants, nous affirmons notre volonté de soutenir un commerce engagé, innovant et solidaire. Ensemble, faisons de Cergy un lieu où chaque achat contribue à dynamiser notre économie locale et à renforcer les liens. »*

**Jean-Paul Jeandon, Maire de Cergy**

Mardi 28 janvier 2025

**CERGY**

# Votez pour votre commerçant cergyssois labellisé préféré !



Rendez-vous du 3 au 24 février  
[www.cergy.fr/vote-commercant](http://www.cergy.fr/vote-commercant)

Votez ici → 



Ville de Cergy - D 1000 - 01/2025 - Imprimé par Procopix.

**Contact presse :**  
Charles CENTOFANTI  
Directeur adjoint  
de la participation citoyenne  
et de la communication  
Ville de Cergy  
Tél : 01 34 33 46 95 / 06 16 17 42 19